

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 31 Politiques économiques et sociales			
Code	SOAS3B25AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Patrick FELTESSE (patrick.feltesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'intéresse à l'incidence des contextes socio-économiques, politiques et historiques sur les politiques sociales. Ce faisant, elle propose des clés de lectures utiles à l'analyse des politiques économiques et sociales qui déterminent le cadre d'action du travail social.

Elle motive l'étudiant à se tenir au courant des politiques économiques et sociales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et expliquer le contexte politique dans lequel s'inscrit le travail social.
- II. Identifier et analyser sous l'angle politique les enjeux d'une problématique.
- III. Démontrer et relier les interactions entre économique, sociale et politique.
- IV. Décrire et critiquer les politiques économiques et sociales.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B25ASA	Politiques économiques et sociales	24 h / 2 C
-------------	------------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B25ASJA	Politiques économiques et sociales	24 h / 2 C
--------------	------------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B25ASDA	Politiques économiques et sociales	24 h / 2 C
--------------	------------------------------------	------------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B25ASA	Politiques économiques et sociales	24 h / 2 C
-------------	------------------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B25ASA	Politiques économiques et sociales	20
-------------	------------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B25ASJA	Politiques économiques et sociales	20
--------------	------------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B25ASDA	Politiques économiques et sociales	20
--------------	------------------------------------	----

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B25ASA	Politiques économiques et sociales	20
-------------	------------------------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques économiques et sociales			
Code	11_SOAS3B25ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patrick FELTESSE (patrick.feltesse@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de Politique économique et sociale s'intéresse à l'incidence des contextes socio-économiques, politiques et historiques sur les politiques sociales aux différents échelons institutionnels ainsi qu'aux courants de pensée idéologiques, philosophiques et économiques qui les traversent. Il adopte donc un regard multidimensionnel.

Il vise à fournir des grilles de lecture et des repères utiles à l'analyse des politiques sociales particulières, qui détermineront le cadre d'action du travailleur social et par rapport auxquelles celui-ci peut porter une analyse critique voire se trouver en mesure d'exercer une action critique, comme professionnel·le ou comme citoyen·ne.

Les objectifs du cours sont :

- Permettre aux étudiant·e·s de mieux connaître et comprendre les principes et instruments des politiques abordées ainsi que l'interaction entre ces politiques.
- Mettre en lumière les facteurs qui influencent le contenu et les conditions d'exercice des politiques sociales, notamment les politiques économiques.
- Montrer les liens entre les politiques économiques et les politiques sociales eu égard, notamment, aux dimensions sociales des politiques économiques et aux dimensions économiques des politiques sociales. A titre illustratif, il s'agit de comprendre en quoi et comment des choix de politique économique sous-tendus par des intérêts spécifiques ont des incidences sur des politiques sociales particulières.
- Mettre en évidence quelques modèles de politique sociale ainsi que les visions des finalités qu'ils privilégient tels que la justice sociale, le bien-être et la préservation de l'environnement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- Expliquer les logiques propres à la sécurité sociale et en quoi elles se distinguent des autres formes de protection sociale et des assurances privées et comparer les instruments et politiques de redistribution visant à réduire les inégalités
- Donner quelques critères et indicateurs d'efficacité d'un système de protection sociale
- Illustrer les relations entre l'économie et le social à travers certains enjeux socio-économiques actuels et certaines politiques, ainsi que l'influence du contexte économique et politique du moment, comme celle du rôle et des positions des acteurs, en particulier dans le cadre du système socio-politique belge
- Interroger de façon critique une politique socio-économique, en utilisant différents critères d'évaluation, en la rapportant aux finalités socio-économiques en tension ainsi qu'aux approches théoriques et courants de pensée vus au cours
- Décrire l'incidence macroéconomique de certaines mesures et celle des crises ou mutations actuelles en contexte de mondialisation, de pandémie et de transition écologique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1^{ère} partie : Politiques économiques et sociales (matières générales)

- Introduction aux politiques économiques et sociales (courants, macroéconomie, critères d'évaluation,...).
- La politique fiscale et la sécurité sociale comme instruments de la redistribution des revenus face aux inégalités.
- Politique budgétaire : déficit et dette publique.
- Le modèle de développement remis en cause face aux défis écologiques et suite à la crise sanitaire de covid19.

2^{ème} partie : La sécurité sociale et les conceptions de l'Etat social (matière spéciale)

- Fondements, acteurs et fonctionnement de la sécurité sociale belge.
- Approches théoriques de la protection sociale et de l'Etat social.
- Les caractéristiques et transformations du modèle belge de sécurité sociale
- L'efficacité de la sécurité sociale à travers différents critères et indicateurs et face à la crise sanitaire
- Analyse d'une idée révélatrice qui fait débat : l'allocation universelle ou revenu de base.
- Enjeux de la réforme des pensions, du financement de la sécurité sociale et des compétences de sécurité sociale des entités fédérées (régionales ou communautaires).

NB : L'intéressement et la compréhension sont privilégiés de sorte que les contenus peuvent varier d'une année à l'autre. Ainsi est-il possible qu'un chapitre ou que des sections d'un chapitre ne soient pas abordés ou soient résumés.

Démarches d'apprentissage

Cours essentiellement magistral combinant approches descriptives et réflexives; mais aussi des moments interactifs, des lectures collectives, etc. Utilisation de powerpoints. L'étude pour l'examen fait partie des démarches d'apprentissage de l'étudiant-e. Recherche d'articles dans la presse en vue du travail écrit.

Dispositifs d'aide à la réussite

Syllabus textuel et/ou powerpoints partiels de synthèse et illustratifs. La participation au cours et une bonne prise de notes sont grandement recommandées pour faciliter l'appropriation. Exemples de questions d'examen fournies.

Ouvrages de référence

- FELTESSE P., REMAN P., *Comprendre la sécurité sociale pour la défendre*, Charleroi - Bruxelles, Couleur livres - FEC - FTU, 2006.
- EUZEBY C., REYSZ J., *La dynamique de la protection sociale en Europe*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2011.
- CIEP, Démocratie.[en ligne].www.revue-democratie.be.(social, économie, santé, environnement, international)
- FELTESSE P., "L'efficacité de la sécurité sociale. Sur quels critères l'évaluer ?" In FTU, *Site de l'Association pour une Fondation Travail-Université asbl*. [en ligne], N°4 février 2007, www.ftu.be. ;voir aussi onglet "Evaluation des politiques publiques": mai, sept, nov 2010; sept 2011; août 2012; mars, déc 2013; nov 2015; janv, août 2017; déc 2018; **nov 2019; juillet, sept 2020**.

Supports

Un syllabus textuel et de powerpoints, à compléter par les notes de cours de l'étudiant-e, ainsi que des articles ou chapitres d'ouvrages à lire.

Utilisation au cours **de powerpoints**, de schémas, de textes didactiques ou illustratifs, d'articles, de tableaux statistiques et de graphiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comporte deux volets:

1. Un **examen écrit** portant sur la matière vue au cours et les lectures annoncées (80% de la note)

Cet examen porte sur :

- La compréhension des concepts et données présentés au cours ;
- Les capacités d'expliquer les contenus présentés au cours, de les utiliser en réponse à une question et d'argumenter.

2. Un travail écrit en groupe de deux ou trois étudiant-e-s: synthèse et analyse d'un article de presse à choisir (20% de la note). Les modalités de ce travail (consignes, échéances, ..) seront précisées courant septembre 2020.

Ce travail mobilise essentiellement la capacité de choisir entre plusieurs articles de presse, de comprendre un article de presse descriptif et/ou exposant un point de vue, d'en dégager les éléments essentiels et d'en faire une analyse critique en groupe.

Mêmes consignes et modalités d'évaluation en 2e session, si ce n'est que le travail écrit se fera de façon individuelle.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20			Trv	20
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Le travail écrit est noté pour 20% des points et l'examen écrit pour 80%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).